

Infos Pratiques

BDE : 05 Mars au 25 Mars 2024. 50 postes en entrée et avec tous ceux en rediffusion !

Promos : Force est de constater qu'encore cette année, beaucoup sont les oubliés....Le SNU a rappelé la violence vécue lors de la réception des contre argumentaires de la direction dans le cadre des recours en CPNC pour non promotion. Ces derniers sont découverts par les agents sans explication préalable au fil de l'année. Nous avons aussi rappelé la difficulté de mise en œuvre des plans d'actions partagés pour lesquels les bilans ne sont pas toujours réalisés, voire même commencés. Si vous voulez faire valoir vos droits dans le cadre d'un recours, nous sommes là. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Télétravail : Si on peut constater une amélioration dans la campagne qui vient de se finir, dans l'octroi de cette modalité d'exercice professionnel, il subsiste dans la région, quelques « irritants » liés à l'établissement de règles, parfois écrites, se substituant à l'accord

Albertville : Suite à l'incendie de juillet 2023, le site n'est toujours pas opérationnel dans sa totalité. Une bataille d'experts est en cours.

Droits : Un agent bénéficiant d'un congé maternité peut accoler une demande de prise de CET en faisant bien en amont sa demande.

Pour les collègues volontaires civiques, notre demande de protection fonctionnelle en cas d'agressions à leur poste est en cours d'étude juridique à la direction générale.

France Travail



Notre DR qui souhaitait mener de nombreux chantiers expérimentaux revient avec deux axes de travail, tournés vers la demande : repérage des publics et accompagnement personnalisé des DE. La région sera donc nommée Sponsor avec une alliance d'une autre région de France. En miroir de la DG et de son organisation, ARA va donc mettre en place des instances de fonctionnement et des services pour mener ces chantiers.

Le SNU ARA estime que peu d'accompagnement au changement sur ces nouveaux projets avec des alertes sur la charge de travail, la charge mentale, le sens au travail, les valeurs communes à partager pour le personnel. France Travail ne peut pas être qu'une juxtaposition de chantiers, de personnel pour rendre aux usagers (demandeurs/ entreprises) un service dans un contexte économique qui reste complexe !

Expérimentations BSRSA

La première balise de France Travail est toujours aussi lointaine dans son déploiement. L'expérimentation de Givors /Grigny, la seule de la Metro de LYON et qui le restera sur cette zone territoriale, est toujours en phase de développement avec des nouveaux financements d'actions locales sur des sujets divers comme : socialisation, santé, égalité professionnelle. Sur le reste de la région, avec France Travail d'autres départements et donc d'autres sites vont entrer dans cette démarche sous peu. Si sur Givors en 2023, des moyens humains avaient permis le lancement de l'opération, pas sûr qu'en 2024, sur les heureux élus, les renforts soient là.

Pour le SNU des questions : **La taille des portefeuilles restera-t-elle à la maille de 50 personnes ? Quelle convention avec les conseils départementaux sur cette nouvelle phase ? Des questions sans réponse actuellement.**

Programme ARU- Accueil Relations Usagers

Le SNU comprend à travers ce projet ARU que la Direction aspire à un accueil « zéro défaut », ce qui est louable. Toutefois, dans la réalité des agences telles qu'elles sont vécues au quotidien, cette démarche remet aussi en question les pratiques actuelles. La plupart du temps, nos collègues obtiennent de bonnes évaluations pour l'accueil qu'ils offrent actuellement. Ce sont surtout nos processus internes défectueux qui posent problème, plutôt que la manière dont les agents gèrent leur accueil au quotidien.

Dans le programme présenté, il manque des réponses concrètes aux véritables problématiques que nous rencontrons, telles que la gestion du flux, le manque de renfort, les problèmes de sécurité, les défaillances des outils informatiques et la pression exercée sur les collègues par un logiciel qui dysfonctionne régulièrement. De plus, il y a les changements fréquents dans les règles de l'assurance chômage que les agents doivent assimiler, notamment récemment avec l'annonce de la disparition soudaine de l'ASS qu'il faut par la suite gérer à l'accueil. Tous ces éléments doivent également être pris en compte et résolus pour garantir demain un accueil de qualité. [Retrouvez l'analyse du SNU sur ce programme en cliquant ici](#)

Le SNU vous en dit plus suite au CSEC du 5 mars : Nos élus SNU au CSEC ont exprimé leur mécontentement sur la feuille de route de France Travail.

En effet, cette feuille de route dans son esprit n'est pas sans rappeler les propos du premier ministre Gabriel Attal et son discours de politique générale. Tout particulièrement, les annonces sur le **triplement des contrôles de la recherche d'emploi** qui serait l'un des buts avoués de la création France Travail ou encore **la suppression des ASS** qui suscitent des préoccupations majeures quant à l'équilibre entre la protection sociale et droits fondamentaux des chômeurs, à la colère voire parfois à la violence de nos publics. **Les personnels ainsi exposés à la colère, ou à leur révolte pour certains, voire à leur désespérance pour d'autres, sont confrontés à des défis majeurs et à une surexposition aux risques** dont il est impératif que la Direction Générale prenne, sans attendre, la mesure. Ces situations s'alignent avec les alertes de la **procédure de Danger Grave et Imminent, à laquelle le SNU FSU a activement participé et qui apparaissaient déjà au sein de Pôle emploi. Risques qui sont désormais encore accentués par ces nouvelles dispositions et l'avènement de France Travail.**